Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^{e} et XVI^{e} siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^{e}-XX^{e} siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^{e}-XX^{e} siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e^ siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique

Katcha HILI

Université Alassane Ouattara, Bouaké
onankatcha@gmail.com

Résumé

Cette étude révèle l'émigration des populations africaines. Depuis les temps reculés, l'Afrique a subi de dures épreuves. Celles-ci ont engendré la migration des populations en dehors du continent. Ce sont la pratique de l'esclavage par les arabes et les Occidentaux. Ce fait a été la source de départs massifs des populations du berceau de l'humanité vers d'autres continents. Le problème qui fait surface est celui de la continuité de ce phénomène sous d'autres formes. Les conséquences sont néfastes sur les plans social, économique, technique, scientifique, etc., et maintiennent le continent dans le cercle vicieux du sous-développement. Le constat est net, l'Afrique est vaste en superficie mais semble sous peuplée mise en rapport avec les autres continents. Aussi, est-il important de nous appesantir sur le fait qu'elle continue de perdre ses bras valides comme dans les temps passés au profit des autres continents. Ce travail, tout en prenant appui sur la méthode de recherche explicative se focalise sur quelques causes et quelques conséquences de l'émigration en défaveur de l'Afrique.

Mots clés : Afrique, population, épreuves, émigration, sous-développement

Abstract

This study highlights the emigration of African populations. Since ancient times, Africa has endured harsh trials that have led to the migration of populations outside the continent, such as the practice of slavery by Arabs and Westerners. This fact has been the source of massive departures of populations from the cradle of humanity to other continents. The consequences are harmful on social, economic, technical, scientific, and other levels, and keep the continent in a vicious cycle of underdevelopment. The observation is clear: Africa is vast but seems underpopulated compared to other continents. It is also important to note that it continues to lose its able-bodied workers, as in the past, to other continents. Emigration, like a hemorrhage, continues to drain the continent of its able-bodied workforce. This work, while based on the explanatory research method, focuses on some of the causes and consequences of emigration in Africa.

Keywords: Africa, population, trials, emigration, underdevelopment

Introduction

L'Afrique, selon plusieurs sources historiques est le berceau de l'humanité, c'est-à-dire la source de l'Homme à travers Dieu le Créateur. Le monde s'est donc peuplé à partir de ce continent. Selon (Y. Coppens, 2007 : 42), « C'est le berceau de l'humanité au sens strict : tous les fossiles les plus anciens, de Toumaï à Lucy, viennent d'elle »[1].

Sur l'axe chronologique, le continent africain va connaître de grands bouleversements. Il y a l'esclavage pratiqué par le monde arabe, avec l'avancée de l'Islam au VII^{e} siècle, qui va s'intensifier au XI^{e}. Les arabes de cette époque venaient dans l'espace africain chercher des esclaves pour les amener notamment au moyen orient et en Asie. Le monde occidental va succéder au monde arabe pour accomplir la même pratique. Celle-ci va connaître les dénominations de "traite négrière " ou "traite des esclaves". À ce propos, (M.C.Sun, 2021 : 101) déclare : « L'esclavage et la traite négrière ne sont pas un accident de l'histoire, mais un système économique et politique qui a structuré le monde moderne »[2]. Cette pratique débute au milieu du XV^{e}, avec l'arrivée des Européens, mais, atteint son apogée au XVIII^{e} et au XIX^{e} siècle. Cette pratique visait à fournir de la main d'œuvre aux colonies européennes de l'Amérique. Elle s'est étendue sur plus de quatre siècles engendrant une forte migration forcée des populations vers l'Occident. C'est une migration tellement que (C. C.Vidrovitch, 2018 : 21) affirme : « C'est une histoire globale, avec des responsabilités partagées et des logiques économiques qui dépassent les continents »[3].

Ce facteur contribue à priver le continent de ses bras valides. Toujours sur l'axe chronologique, l'Afrique va passer par la période de la colonisation qui est le processus par lequel un état occupe, exploite et peuple un territoire étranger. Celle-ci débute au XV^{e} siècle et atteint son apogée au XIX^{e}. Elle est marquée par une expansion territoriale massive de l'Europe et un partage du monde en empires coloniaux. Celle-ci, même si, elle n'a pas servi à arracher les populations à leur continent, a été une période trouble pour le peuple africain. Par la suite, la plupart des nations africaines vont connaître la période des indépendances. Mais dans ce semblant de liberté, le mouvement migratoire des Africains reste le même, toujours orienté vers

---

[1] Yves coppens, "*L'Afrique, berceau de l'humanité",* in *Nos ancêtres les Africains,* revue L'Histoire n°325, novembre 2007, p42.

[2] MARC Cheb Sun, " L'histoire de l'esclavage et de la traite négrière : 10 nouvelles approches, 20 ans de la loi taubira", Ed Librio, 2021, p.101.

[3] CATHERINE Coquery-Vidrovitch, "Les routes de l'esclavage : Histoire des traites africaines (vIe-xxe siècle), 2018, p.21.

l'espace étranger. Une interrogation fait surface. Celle de la forte migration des Africains vers les autres continents, surtout vers l'Occident ?

Prenant appui sur la méthode de recherche explicative, l'analyse se focalise sur les causes, ensuite sur les conséquences que l'émigration engendre sur le continent africain.

1. Les causes de l'émigration des africains vers les autres continents

L'émigration des populations africaines connaît plusieurs causes. Dans les temps anciens ce fut des émigrations forcées par les puissances étrangères. Ce sont les arabes et les européens. Ceux-ci, venaient dans le continent pour chercher des esclaves. Ces émigrations se faisaient au détriment de la volonté des peuples africains. C'était une obligation des peuples noirs d'accomplir le vœu des allogènes.

1.1 La pratique de l'esclavage par des nations métropolitaines.

L'émigration des populations africaines n'est pas un fait nouveau. Elle a pris ancrage sur le continent depuis belle lurette, par des pratiques qui n'ont jamais honoré le continent berceau de l'humanité. D'abord, ce sont les pratiques esclavagistes qui l'ont dévasté de ses bras valides. Ensuite, sont venues d'autres d'émigrations qui dans la forme semblent volontaires mais, avec une analyse profonde sont similaires aux premières. Comme dit dans l'introduction, ce sont les arabes et les européens qui constituent la source de l'esclavage sur le continent africain.

1.1.1 La pratique de l'esclavage par les arabes

L'esclavage, selon *Le petit Robert de la langue française* est « l'état d'une personne ou d'un groupe de personnes soumis à une autorité tyrannique. C'est un asservissement, un assujettissement, une dépendance, une domination, une oppression, une servitude »[4]. Les migrations des populations africaines pendant la période de l'esclavage ont été des migrations forcées. Celles-ci commencent avec l'arrivée des arabes. Ils pratiquent l'esclavage en arrachant des Africains à leurs terres pour les amener au moyen orient et en Asie. Ces esclaves avaient pour tâches le travail agricole, l'exploitation minière, les travaux publics, les tâches domestiques, la fonction de soldat ou de garde, la fonction de domestique était souvent combinée avec celle de concubine pour les femmes esclaves. L'Afrique subit une maltraitance et un fort dépeuplement au VII^{e} et au XII^{e} siècle causés par le monde arabe . (M. Chebel, 2007 : 97) ne va pas dans la dentelle pour fustiger cette pratique inhumaine : « Le noir fut perçu

[4] ALAIN Rey, *Dictionnaire de la langue française,* nouvelle édition millésime, Paris, 2019, p.925.

comme l'esclave par excellence. Sa couleur associée à la servitude, a nourri un racisme durable dans le monde arabo-musulman, souvent passé sous silence »[5]. Cette tragédie que connaît le continent va se poursuivre encore avec l'arrivée des Européens au XV^{e} siècle. Ils vont poursuivre l'esclavage en continuant de vider le continent de ses ressources humaines les plus valides.

1.1.2 La pratique de l'esclavage par les Européens

La traite atlantique ou traite occidentale a eu lieu à travers l'océan atlantique. Elle débute au XV^{e} siècle et atteint son apogée au XIX^{e} siècle. L'atlantique nord voit s'imposer "la traite triangulaire". (O.P.Grenouilleau, 2023 : 215) stigmatise la pratique de l'esclavage qui vient mettre du trouble dans le continent berceau de l'humanité : « La traite des esclaves n'a pas été un simple pillage européen. Elle a été une entreprise complexe, qui a associé des intérêts économiques européens et des logiques politiques africaines »[6]. Cette traite part du port européen et atteint la côte africaine où sont recueillis les esclaves. Les esclaves sont ensuite acheminés dans les colonies européennes en Amérique par la traversée de l'atlantique. Ensuite les esclavagistes rejoignent l'Europe leur origine.

La pratique de l'esclavage par les Européens va contribuer à fortement dépeupler le continent berceau de l'humanité. Ces deux formes d'émigrations sont ceux que l'on peut retenir des temps anciens. Mais est-il important de noter que ce ne sont pas seulement les deux facteurs du dépeuplement de l'Afrique. En marge des migrations forcées, il y a eu les migrations volontaires. Celles-là ne sont pas imposées mais dépendent de la volonté des Africains eux-mêmes. Elles se pratiquent dans les temps modernes et concernent toutes les franges de la population. L'on peut énumérer les étudiants, les non-diplômés, les diplômés, les sans-emplois et même des travailleurs.

1.2 Les causes des autres formes migrations

De nos jours, cette forme de migration est très répandue dans le continent africain. Elle concerne toutes les franges de la population, mais les plus concernées sont ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Ces derniers ont souvent des diplômes ou pas du tout. Il y a aussi des étudiants qui cherchent à se parfaire dans un domaine précis. Ce qui surprend, il y a même des

[5] MALEK Chebel, *L'esclavage en terre d'islam,* Paris, Edition Fayard, 2007, p.97.

[6]PETRE Olivier Grénouilleux, *La traite des esclaves en Afrique : Histoire et memoire,* Paris, Editions Fayard, 2023, p.215.

femmes, des hommes qui exercent déjà une fonction en Afrique mais qui cherchent encore un mieux-être. La suite de l'analyse se focalisera d'abord sur ces personnes en quête de travail(les diplômés et les non-diplômés), ensuite les étudiants et enfin les travailleurs.

1.2.1 Les chercheurs d'emplois

Ils se regroupent en deux catégories. Il y a les diplômés et les non-diplômés. Les Africains en nombre important préfèrent aller travailler en Occident. Ce fait constitue, leur grande aspiration. Pour eux, il semble plus facile d'y réussir qu'en Afrique. Toutes les occasions sont bonnes pour y aller. Leur pensée commune est qu'ils y trouveront plus de moyens financiers et plus d'aisance. Certains parmi eux ont fait l'école moderne et ont obtenu des diplômes. D'autres par contre, sont totalement analphabètes mais veulent aller en Europe ou aux États-Unis d'Amérique. Les méthodes utilisées pour y arriver sont diverses et souvent très rudimentaires. Leurs objectifs en Occident ne sont souvent pas atteints et ils y sont désillusionnés. C'est ce que explique (M. Murani, 1993 : 101) lorsqu'il dit : « Les travailleurs immigrés, souvent originaires d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, occupent massivement les emplois les plus pénibles, les moins qualifiés et les plus précaires. Ils subissent une double pénalisation : celle du marché du travail et celle de la stigmatisation ethnique »[7]. Ils sont soumis à une multitude d'épreuves. Ce peut être le problème des "sans-papiers", qui est source de la chasse à l'homme, parce qu'ils ne remplissent pas les conditions pour y vivre. Leurs conditions de vie deviennent très misérables et souvent, aboutissent à des rapatriements dans des conditions déplorables. Selon l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de France, 3,5 millions d'immigrés sont nés en Afrique. Le taux de chômage de cette population active s'élève à 13,6%, un chiffre non négligeable.

Faut-il noter que la communication à travers les médias révèle une très bonne image de l'occident, une image d'aisance. Celle-ci attire les Africains qui pensent y trouver un mieux-être. Cette espérance des Africains concernant l'Occident n'est toujours pas la réalité recherchée, parce que dans ces nations l'on trouve aussi des hommes souvent plus pauvres qu'en Afrique. Les étudiants font partie de cette migration des populations de vers l'Occident.

[7] MARGARET Maruani et EMMANUÈLE Reynaud, *La sociologie de l'emploi,* Paris, La découverte, coll. « Repères », 1993, p.101.

1.2.2 Les étudiants

L'école moderne est un héritage de la colonisation. Dans les temps passés, les colons ont assumé la fonction d'enseignant pour instruire les Africains. Après les indépendances il y a eu des coopérants pour l'Afrique. Selon le dictionnaire *Démougin Jacques, le coopérant* « est un personnel travaillant et détaché dans un pays allié, en particulier pour concourir à des missions de développement »[8]. Ceux-ci quittaient les métropoles pour venir dans le continent. Ils assuraient les enseignements dans les colonies africaines devenues des nations indépendantes. Ce, dans des domaines qui y étaient encore en manque (les mathématiques, les sciences, certains domaines techniques). Aujourd'hui, l'Afrique a un niveau d'enseignement acceptable pour assurer une bonne formation de sa jeunesse. Néanmoins, certains domaines sont encore à parfaire. Il y a tous les niveaux d'enseignement (écoles maternelles, primaires, secondaires ; grandes écoles et universités). Mais le constat est que les Africains préfèrent les établissements occidentaux que ceux du continent. Ils sont prompts à aller en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique, etc., pour faire leurs études. Cependant dans les établissements africains, il y a des formations de qualités. Malheureusement les nantis africains préfèrent des formations occidentales pour leurs progénitures. Cette pratique s'étend même aux gouvernants qui sont appelés à valoriser ce que l'Afrique a en matière de savoir et de savoir-faire. L'Africain doit apprendre à se former chez lui tout en cherchant à rendre performant les systèmes éducatifs de tous les établissements de formations scientifiques et techniques.

La migration de masse des apprenants africains à l'étranger doit connaître une réduction considérable, sinon, une fin. Elle doit être possible pour des apprentissages spécifiques qui n'existent pas encore dans le continent. Dans ce cas, l'on part en Occident, pour y faire une appropriation des données qui doivent être transmises aux nations africaines. Les bourses des Etats africains doivent être liées aux domaines d'apprentissage encore absents dans le continent. C'est juste l'acquisition de certains savoirs et savoir-faire de certaines puissances étrangères à réinvestir dans le continent africain. Mais, malheureusement ce n'est pas le but poursuivi par le continent noir. Selon Campus France, agence publique française chargée de la promotion de l'enseignement supérieur et de la mobilité internationale, plus de cent mille étudiants africains sont inscrits en France, et, avoisinent 47% de l'ensemble des étudiants internationaux.

[8]DÉMOUGIN Jacques, *Dictionnaire des Littératures,* Paris, Librairies Larousse, 1992,1892, 1891p.

Aujourd'hui, aller en Occident pour un Africain est synonyme de prestige pour la famille. Tous, veulent y amener leurs progénitures. C'est une fierté pour les descendants de Cham de clamer à tout-venant que leurs progénitures sont en Occidents sans s'interroger sur leurs conditions de vie dans ces nations considérées comme des puissances.

Le principal problème est le non-retour aux sources à la fin des études ou de la formation. Les jeunes gens diplômés préfèrent dans la majorité des cas, y rester pour travailler au compte de ces nations hôtes. Pourtant, c'est avec les fonds financiers des nations dites pauvres d'Afrique qu'ils ont effectué leurs études et acquit leurs compétences. Pour eux, ce fait est synonyme de prestige et de richesse. L'Afrique a plus que jamais besoin de ses enfants pour se construire et se repositionner sur la planète, surtout reprendre la place qu'elle occupait dans les temps anciens, l'Afrique des Pharaons. La fuite des cerveaux ne fait qu'envenimer la situation et maintient le continent dans cercle vicieux de la pauvreté.

Les gouvernants, les administrations et les familles, tous, doivent se sentir concernés par la question de l'émigration, et, amener les populations à la culture du patriotisme. Aimer son pays c'est avant tout le servir, donner de son énergie pour sa construction, son progrès. Servir une autre nation, surtout une nation considérée déjà comme une puissance, après avoir bénéficié de la bourse de la nation mère considérée comme pauvre semble une fraude. Le continent africain est fortement et constamment touché par cette fraude qui l'enlise dans la pauvreté.

Si le développement dépend de la forte démographie d'une nation, notons que les forces du continent africain sont éparses à travers le monde entier. Ces fortes migrations des populations vers les autres parties du monde affectent négativement le continent et touchent aussi les personnes qui exercent déjà un travail. Qu'en est-il ?

1.2.3 Les travailleurs en quête d'un mieux-être

Parmi les personnes qui aspirent à l'émigration, figurent, des hommes et des femmes qui exercent déjà une fonction dans le continent. C'est un fait qui stupéfait, mais, est aussi réalité. Ceux-ci, souvent déjà mariés abandonnent leur travail, leur famille pour aller en Occident chercher un mieux-être. Ils préfèrent cette nouvelle vie en Occident dont les conséquences ne sont pas forcément reluisantes pour eux-mêmes sur la terre d'accueil comme pour les familles qu'ils abandonnent pour une nouvelle aventure. Ce fait amène (M.Timera, 1996 : 53) à s'exprimer en ces termes :

> Le travailleur africain en France vit une double absence : absent de son village, il n'est pas non plus pleinement présent dans la société française. Logé dans

> des foyers surpeuplés, assigné aux emplois les plus durs et les moins qualifiés, il maintient son existence par le projet du retour et l'envoi d'argent au pays.[9]

L'émigration est lourde de conséquences dans la construction du continent.

Depuis l'aube des temps, il y a eu une influence négative des Occidentaux sur l'Afrique. De la traite négrière jusqu'à nos jours, en passant, par la période de la colonisation, l'Africain pense encore que le meilleur vient d'ailleurs. Même si quelques-uns commencent à comprendre que le bonheur peut se construire chez soi, leur nombre comparé à ceux qui rêvent à l'Occident reste négligeable. L'occident est l'ailleurs que l'on peut qualifier d'idylle dans leur pensée. Pour plusieurs africains, construire un continent moderne doit forcément passer par l'occident. L'Africain accepte par le biais d'une communication occidentale excessive et négative sa non-capacité à produire des données scientifiques et techniques. Dans la pensée commune, le développement de ce continent doit forcément passer par l'occident qui possède plusieurs intelligences. Certains facteurs culturels et socio-économiques ont contribué aux difficultés de développement du continent. C'est donc un problème de mentalité des Africains eux-mêmes.

C'est une mentalité à éradiquer. Les gouvernants, l'administration dans sa globalité et les familles biologiques doivent se sentir concernés par ce changement, et tous doivent se focaliser sur le patriotisme qui semble la clé de développement de toute nation au monde.

L'Afrique est pauvre à cause des mentalités des habitants qui cherchent depuis longtemps un bienêtre qui vient d'ailleurs. Cet ailleurs, qui se résume à l'occident, maintient le berceau de l'humanité dans une posture économique défavorable comparée aux autres continents de la planète. Ainsi, il semble important de jeter un regard sur les monnaies africaines qui semblent la cause fondamentale de la pauvreté du continent.

1.2.4 La faiblesse des monnaies africaines

Les monnaies africaines semblent constituer la source de tous les problèmes que connait l'Afrique : la migration des populations vers l'occident, le sous-développement, bref, la pauvreté. (N.Agbohou, 2000 : 201) fustige le franc CFA comme la source des problèmes monétaires africains : « Le franc CFA est un mécanisme de pillage monétaire. Il permet à la France de ponctionner l'épargne des pays africains de la zone franc pour financer son propre développement, tout en maintenant ces pays dans l'assistance et l'endettement »[10]. Plusieurs Africains, préfèrent l'Occident à cause de la force des monnaies qui y sont utilisées. Par

[9] -MAHAMET Timera, *Les Soninkés en France : d'une histoire à l'autre,* Paris, Edition Karthala, 1996, p.201.

[10] Nicolas AGBOHOU, *Le franc CFA et l'Euro contre l'Afrique,* Paris, Solidarité mondiale, 2000, p.201.

exemple, Un dollar américain équivaut à 564,03 F CFA, et un euro fait 655,96 F CFA. Les valeurs de ces monnaies comparées à celle du franc CFA, réduisent les pays concernés par le CFA à un esclavage déguisé, qui, quel que soit l'énergie fournie ne peuvent pas connaître de développement véritable. L'Afrique doit avoir une monnaie unique et compétitive parce qu'elle est vidée de toutes ses forces vives et de toutes ses richesses qui perdent leur valeur à travers les monnaies des métropoles.

Dans la pratique, l'on constate les migrations des africains orientées vers l'occident, à travers la méditerranée. La cause de cet engouement d'y aller prend sa source dans les monnaies occidentales qui vont leur permettre un mieux-être, puisque, exponentiellement fortes, comparées aux monnaies africaines. L'on ne peut épuiser les conséquences négatives de l'usage du franc CFA sur l'ouest du continent africain. Ceci constitue un exemple de monnaie parmi tant d'autres dont l'impact n'affecte pas positivement le continent. Pour un espace économiquement équilibrée, l'on doit utiliser des monnaies qui font parité avec celles des pays Occidentaux.

2. Les conséquences négatives de l'émigration sur l'afrique

L'émigration des populations africaines, sur le continent, est lourde de conséquences. Celles-ci se situent à plusieurs niveaux de la communauté. L'on peut retenir les niveaux qui semblent le socle de la société. Ce sont le social, l'économie, la science et la technologie.

2.1 Les conséquences sur le plan social

L'émigration a des conséquences sociales diverses et complexes sur le continent. Elle engendre la perte de la population et surtout celle qui est jeune. Il s'en suit le déséquilibre démographique, la croissance des problèmes sociaux mais aussi de grands risques pour les migrants. (D.Ouédraogo, 2007 : 99) exprime cette pesanteur sociale en ces termes : « La migration provoque une désorganisation des structures familiales et communautaires traditionnelles »[11].

Le départ d'une importante frange de la population, souvent masculine, crée un déséquilibre au niveau des sexes. L'émigration est un fléau qui concerne toutes les classes d'âge. Les plus âgés l'encourage, des adultes la pratiquent, mais la jeunesse semble plus touchée, surtout, celle masculine. L'impact immédiat, c'est une classe gérontocratique importante en nombre, mise en rapport avec la jeunesse. Un profond déséquilibre s'installe entre les générations et augmente

[11] OUEDRAOGO Dieudonné, *L'impact social des migrations en Afrique de l'ouest,* Paris, Karthala, 2007, p.99.

la dépendance des communautés rurales par manque de main d'œuvre. Les problèmes de l'émigration s'étendent aux migrants eux-mêmes, avec, tous les risques encourus pour rejoindre l'Occident. Les voies illégales empruntées qui souvent aboutissent à la perte de la vie. Les conséquences négatives de l'émigration s'étendent aussi à "la fuite des cerveaux " qui sont censés aider le continent à avancer sur le chemin du développement. Ceci crée le cercle vicieux de la paupérisation. Toute l'élite formée préfère aller exercer en Occident à cause de la valeur monétaire accrue de ces nations. La conséquence logique est une déstabilisation démographique des communautés d'origine. La migration des populations vers l'occident impacte négativement le social des populations africaines, elle perturbe un autre facteur indispensable à l'équilibre communautaire qui est l'économie.

2.2 Les conséquences sur le plan économique

Selon le dictionnaire *Le petit Robert,* l'économie est « la science qui a pour objet la connaissance des phénomènes concernant la production, la distribution et la consommation des ressources, des biens matériels de la société humaine »[12]. L'émigration a des conséquences néfastes sur l'économie africaine. Elle est généralement négative pour le continent. Les migrants dans les nations hôtes constituent une main d'œuvre à bon marché. Ils contribuent à la croissance économique de celles-ci. Aussi, il est à souligner que l'on compte parmi les migrants de la main d'œuvre qualifiée et souvent formée avec les moyens de ces nations dites pauvres. Même si certains parmi eux font des transferts de fonds vers l'Afrique, ces fonds ne peuvent constituer la solution de la question économique du continent.

Pour ce faire, (C.beauchemin, 2013 : 117) fustige : « Les transferts des migrants soutiennent d'abord la consommation et scolarisation des ménages. Leur impact sur l'investissement productif et la création d'emploi reste faible en l'absence d'un environnement économique et institutionnel favorable »[13]. L'aide des émigrés à leur continent d'origine reste insignifiante pour résoudre les questions de développement. La grande partie du savoir-faire acquis des peuples africains est plutôt transféré à d'autres nations. La formation d'un ouvrier qualifié coûte chère à ces états qui n'en retirent, en retour, aucun profit. Aussi, est-il important d'attirer l'attention des nations africaines sur l'émigration des diplômés qui, souvent, sont contraints à mettre leurs compétences aux services d'autres nations. La sphère du travail en Afrique doit-être ouverte à tous, parce que le développement doit reposer sur chaque individu.

[12] ALAIN Rey, *Le petit robert de la langue française,* Italie, La Tipografica, Varese Srl, 2018, p.814.

[13] CHRIS Beauchemin, *Migrations internationales et développement en Afrique subsaharienne*, Paris, INED Editions, 2013, P.117.

Quand cette situation ne semble pas trouver de solution, c'est-à-dire quand les diplômés n'arrivent pas à se faire embaucher, il y a implicitement création d'une émigration forcée. Dans le continent, la question de l'émigration touche toutes les couches sociales : les moins qualifiés comme les plus qualifiés qui sont de grands intellectuels utilisés pour construire d'autres nations dont le niveau de développement est déjà au-dessus de celui des nations africaines.

Des ingénieurs, des enseignants de n'importe quel niveau (primaire, secondaire et supérieur) et des travailleurs d'autres secteurs d'activités sont constamment en mouvement de l'Afrique vers l'occident. L'on doit se rappeler que dans les années reculées les fonctionnaires Occidentaux, venaient en tant que coopérants pour aider le continent. Ce, au compte de leurs pays. Fait, qui coutait très cher aux nations africaines en matière de finances. Aujourd'hui, les intellectuels africains obtenus au prix de mille efforts, sont encore livrés gratuitement à l'occident, comme si, l'Afrique n'a pas besoin de ses propres compétences. L'Afrique doit bénéficier pleinement des mains d'œuvre qu'elle s'est donné les moyens de construire.

La remarque est que les nations africaines semblent sourdent à la question de l'émigration. C'est un problème sérieux qui ronge le continent sur l'axe chronologique et spatial. Chaque jour l'Afrique perd les siens (hommes, femmes et enfants). Les bras valides du continent continuent de se noyer dans la mer. Ceux qui arrivent à destination en Occident, vivent souvent dans des conditions déplorables. Ce fait impacte négativement le continent berceau de l'humanité. Pour résoudre cette situation, il faut commencer par nos systèmes éducatifs où l'on doit faire la culture du patriotisme à tous les apprenants. L'on doit apprendre aux africains à aimer leurs nations. Chaque Africains jeune, adulte ou vieux doit apprendre à servir sa propre patrie. L'on doit aussi leur apprendre que la vie est toujours meilleure chez soi. Le vrai bonheur ne peut s'obtenir que dans nos origines, nos sources, surtout que l'Afrique est un continent très riche en matières premières. Les nations africaines doivent inclure la jeunesse dans des programmes ambitieux de développement, pour éviter son émigration. Ce, en lui accordant des faveurs dans le cadre du travail administratif comme dans l'entreprenariat. Le bienêtre recherché ailleurs, en Occident, doit pouvoir se trouver dans l'espace africain. Là, la question de la revalorisation monétaire semble essentielle comme solution aux problèmes de l'émigration des populations africaines. Cette revalorisation va inéluctablement engendrer un accroissement des rémunérations des travailleurs et constitue aussi un facteur d'opposition aux migrations des africains vers l'Occident considéré comme l'eldorado depuis belle lurette.

Ce mouvement des africains vers l'Occident est source de multiples facteurs néfastes pour le continent. Parmi ceux-ci, il y a les conséquences négatives sur les plans scientifiques et techniques.

2.3 Les conséquences sur les plans scientifiques et techniques

Sur le plan scientifique, l'émigration de chercheurs, d'ingénieurs et autres compétences qualifiés, prive le continent de la masse critique nécessaire à la recherche et au développement. Or, le secteur de la recherche, dans une nation, reste essentiel pour son accession au développement. Sans ce secteur, aucun progrès scientifique et technique n'est possible. Le progrès d'une nation ne peut être réalisable si les universités perdent des enseignants chercheurs. C'est une entrave à la formation de nouvelles générations. Cette fuite de cerveaux limite la capacité de l'Afrique à innover, à breveter des technologies et à résoudre des problèmes spécifiques (santé, agriculture, énergie).

Sur le plan technique, le départ des spécialistes engendre un déficit d'expertise dans les secteurs clés : infrastructures, télécommunications, énergies renouvelables, etc. les projets de transfert de technologies sont ralentis, et les pays doivent souvent recourir à l'assistance étrangère pour combler le déficit.

En somme, sur les plans scientifiques et techniques l'émigration a des conséquences néfastes sur le continent africain. L'Afrique, dans cette situation, reste dans une quête perpétuelle de main d'œuvre auprès des nations considérées comme ayant des avancées scientifiques et technologiques.

Conclusion

L'émigration est un des problèmes essentiels que connaît l'Afrique depuis les temps reculés de l'esclavage jusqu'à nos jours. Elle était forcée au temps des pratiques esclavagistes, mais, aujourd'hui, les africains se donnent le libre choix de la pratiquer. De par son canal, le continent a perdu une masse importante de sa population qui traduit un mal exhaustif sur tous les plans : social, économique, scientifique, technologique, etc. Sur l'axe chronologique le continent berceau de l'humanité continue d'endosser les conséquences négatives de l'émigration. Les Africains de tous genres et de tous âges sont prompts à aller en Occident pour y travailler. Leur absence affaiblit de jour en jour le continent, parce que, privé de ses bras valides susceptibles de le construire. Tous les efforts semblent s'amenuiser sur le chemin de développement du continent africain. Les techniciens, les enseignants, les agriculteurs, les

employés du secteur sanitaire, formés au prix de milles efforts, sont une perte qui profite aux nations développées et maintient le continent dans le cercle vicieux de la paupérisation.

Le sujet portant sur l'émigration doit alimenter tous les débats en Afrique. Ce, parce que, c'est un sujet important pour sortir le continent du sous-développement. Mais avec une prise de conscience au niveau de chaque africain, que ce soit au niveau politique ou au niveau social, etc., la résilience du continent sur la voie du développement n'est un fait impossible.

Références bibliographiques

ALAIN Rey, *Dictionnaire de la langue française,* nouvelle édition millésime, Paris, 2019, p.2839p.

CATHÉRINE Coquery-Vidrovitch, "Les routes de l'esclavage : Histoire des traites africaines (vIe-xxe siècle), 2018, 336p.

CHRIS Beauchemin, *Migrations internationales et développement en Afrique subsaharienne,* Paris, INED Éditions, 2013. 180p.

DÉMOUGIN Jacques, *Dictionnaire des Littératures,* Paris, Librairies Larousse, 1992,1892, 1891p.

MAHAMET Timera, *Les Soninkés en France : d'une histoire à l'autre,* Paris, Edition Karthala, 1996, 300p.

MALEK Chebel, *L'esclavage en terre d'islam,* Paris, Edition Fayard, 2007, 400p.

MARC Cheb Sun, " L'histoire de l'esclavage et de la traite négrière : 10 nouvelles approches, 20 ans de la loi taubira", Ed Librio, 2021, 207p.

MARGARET Maruani et EMMANUÈLE Reynaud, *La sociologie de l'emploi,* Paris, La découverte, coll. « Repères », 1993, 205p.

Nicolas AGBOHOU, *Le franc CFA et l'Euro contre l'Afrique,* Paris, Solidarité mondiale, 2000, 299p.

OUEDRAOGO Dieudonné, *L'impact social des migrations en Afrique de l'ouest,* Paris, Karthala, 2007, 336p.

PETRE Oliver Grenouilleau, *La traite des esclaves en Afrique : Histoire et memoire,* Paris, Editions Fayard, 320p.Yves COPPENS, "L'Afrique berceau de l'humanité", in *Nos ancêtres les Africains,* Revue *Histoire n°325,* décembre 2007, 123P.